

CULLETTIVITÀ DI CORSICA

ASSEMBLEA DI CORSICA

7^{ma} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2020
21 È 22 DI DICEMBRE DI U 2020

N° 2020/E7/041

MOTION AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE

DEPOSEE PAR : Mme Catherine RIERA AU NOM DU GROUPE « ANDÀ PER DUMANE ».

OBJET : PRIME COVID AUX AIDANTS FAMILIAUX.

CONSIDERANT la crise majeure liée à la pandémie,

CONSIDERANT que cette crise a des conséquences sanitaires, économiques et sociales majeures,

CONSIDERANT que cette crise a exacerbé les fragilités de notre territoire,

CONSIDERANT que les Accueillants Familiaux pour personnes âgées et/ou adultes handicapés de Corse participent pleinement aux dispositifs de prise en charge des personnes dépendantes,

CONSIDERANT que ces accueillants ont connu des difficultés financières directes et indirectes liées au confinement et se sont retrouvés exclus de la plupart des dispositifs,

CONSIDERANT que grâce aux mesures de protection mise en place et notamment l'arrêt de visiteurs et de prestataires extérieurs, aucuns patients hébergés n'ont été victimes de l'épidémie en Corse,

CONSIDERANT que plus de 50% des départements et régions de France ont octroyé à ces accueillants une prime spécifique liée à la crise COVID,

CONSIDERANT que le Président du Conseil Exécutif avait inclus la prime COVID pour les Accueillants familiaux dans son rapport du 30 juin 2020,

CONSIDERANT qu'à ce jour ce dispositif n'a toujours pas été mis en œuvre concernant les Accueillants familiaux,

CONSIDERANT que cette situation est de nature à fragiliser ces associations qui propose un mode de prise en charge des patients en plein devenir,

CONSIDERANT que le volet social de l'action publique relève de l'intérêt général,

CONSIDERANT que toute fragilisation de ces tissus associatifs procèdera d'une aggravation des situations des personnes aidées et d'ores et déjà fragiles,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

RAPPELLE son attachement aux associations d'accueillants familiaux pour personnes âgées et handicapées de Corse.

DEMANDE au Président du Conseil exécutif de Corse de faire droit aux demandes des accueillants familiaux pour personnes âgées et handicapées de Corse.

DIT qu'un rapport d'information exhaustif sur les primes versées dans le cadre de la pandémie sera produit pour la prochaine session de l'Assemblée de Corse.